

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n°64/3.4/16-05/32

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	26

Date de la convocation : 27-04-2018
Date de l'affichage : 02-05-2018

OBJET :

**CLASSEMENT DE VOIES
DANS LE DOMAINE PUBLIC
COMMUNAL**

Rapporteur : P. VAN DER LINDE

SEANCE DU 16 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le SEIZE MAI à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET, Guillaume BER, , Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration : M. CHAREYRE à G. TRAUJLET

Absents : H. THELENE, F. LABARUSSIAS, A. JACINTO

Secrétaire de séance : A. MOLLUNA

Le conseil municipal est informé du projet de déclassement de la contre allée de la RD 979 le long des remparts ouest et de son classement dans la voirie communale proposé par le conseil départemental. Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L141-3 et considérant que cette contre allée a essentiellement une vocation de desserte locale, il est proposé au conseil municipal.

- De demander le déclassement de la contre allée de la RD 979 longeant les remparts ouest sur une longueur de **450 Mètres**. Ce déclassement ne sera effectif qu'après la reprise du revêtement sur la section transférée
- D'approuver le transfert de domanialité du domaine public départemental dans le domaine public communal
- De dire que la longueur de la voirie communale du fait de ce transfert est de **61 053 ml**
- De décider que la section transférée sera dénommée **allée des Bourguignons**
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 22 - Abstentions : 4 : C. Bonato, R. Bouteiller, A. Bonnet, G. Ber

- adopte les propositions.



Le Maire,
Pierre Maumejean